



NOTE À LA CLIENTÈLE

MISE À JOUR DE LA BASE DES DONNÉES PERSONNELLES DE LA CLIENTÈLE

Banque Atlantique Sénégal poursuit l'opération de mise à jour des données personnelles de la clientèle jusqu' au 31 JUILLET 2025.

Cette opération s'inscrit d'une part, dans le cadre des obligations de la banque de répondre aux exigences légales et réglementaires conformément à l'ordonnance **N°2024-002 du 03 Février 2024 relative à la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme dans les Etats membres de l'UMOA.**

D'autre part, elle vise à assurer la sécurité des opérations de la clientèle dans une démarche continue d'amélioration de la qualité du service.

Par conséquent, Banque Atlantique Sénégal invite **la clientèle dont les données personnelles n'ont pas encore fait l'objet de mise à jour, à bien vouloir se rapprocher de l'une de ses agences, au plus tard le 31 JUILLET 2025,** munie des documents suivants :

Pour les particuliers et professionnels

Pièce d'identité en cours de validité

- Carte Nationale d'Identité CEDEAO ou Passeport pour les nationaux et les ressortissants des pays de l'espace UEMOA
- Passeport pour les non-nationaux
- Extrait de naissance de moins de trois (3) pour les mineurs

Justificatif de domicile

- Facture de SEN EAU, SENELEC, ou SONATEL de moins de trois (3) mois au nom du client
- Certificat de résidence ou de domicile de moins de trois (3) mois au nom du client
- Contrat de bail ou de location en cours de validité au nom du client

Justificatif de revenu

- Bulletin de salaire de moins de trois (3) mois au nom du client pour les salariés
- Bulletin de pension de moins de trois (3) mois ou la carte IPRESS avec photo au nom du client pour les retraités
- Copie certifiée du Registre de Commerce datant de moins de trois (3) mois pour les commerçants
- Copie de la carte professionnelle pour les professions libérales

Pour les entreprises

- **Photo d'identité du titulaire du compte et des personnes mandatées**
- **Pièce d'identité et justificatif d'adresse de toute autre personne désignée comme mandataire sur le compte**
- **Documents juridiques de l'entreprise : RCCM, NINEA, Statuts à jour, JAL, Règlement Intérieur, Pouvoirs à jour**
- **Listes des personnes habilitées à faire fonctionner le compte**

Passé le délai sus-indiqué, Banque Atlantique Sénégal se réserve le droit d'appliquer des restrictions de mouvements sur les comptes concernés, jusqu'à la régularisation effective du dossier.

De plus, Banque Atlantique Sénégal pourrait, le cas échéant, clôturer unilatéralement les comptes non-régularisés, conformément aux termes des conventions d'ouverture de compte.

Pour toute demande d'information complémentaire rendez-vous dans une agence Banque Atlantique ou contactez le Centre de Relation Client aux **200555 / 33 922 50 40.**